

DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA PREVENTION

SERVICE TRANQUILLITE PUBLIQUE
VIE NOCTURNE

Tél. : 04 72 07 38 31

prevsecu.licence@mairie-lyon.fr

DEMANDE D'AUTORISATION EXCEPTIONNELLE DEBIT TEMPORAIRE – BAL, OUVERTURE TARDIVE

Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant la date de l'événement

DEMANDEUR

Je soussigné(e).....

Adresse :

Téléphone :

Mail :

S'il s'agit d'une association :

Nom de l'association :

N° de création de l'association :

Nature de l'association (*sportive**, *culturelle*...) :

** Pour les buvettes dans un lieu d'activités physiques et sportives, joindre obligatoirement à la présente demande la convention de mise à disposition / l'arrêté de mise à disposition*

EVENEMENT

Date:

Lieu :

Nombre de personnes :

Objet:

Sollicite l(es) autorisation(s) suivante(s) :

Bal : de à

Ouverture tardive : de à

Débit temporaire de 3^{ème}* catégorie: de à

Date et signature

**Boissons fermentées non distillées (vin, bière, cidre, poiré, hydromel, crème de cassis, jus de fruits comportant jusqu'à 3° d'alcool) Vins doux, vins de liqueur, apéritifs à base de vin, liqueurs de fruits comprenant moins de 18° d'alcool*